



## **Lettre d'information du 6 décembre 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 25 novembre à la salle des Marronniers. Le compte-rendu et le procès-verbal sont disponibles [sur le site internet de la commune](#) et le compte-rendu sera prochainement affiché dans les panneaux municipaux.

### **Soutien au tissu associatif**

Le conseil municipal a attribué au titre des subventions 2021 et sur la base des dossiers de demande reçus les subventions municipales suivantes. Ce sont 9 associations qui sont ainsi soutenues.

- ADMR : 2100 euros
- EBBO : 750 euros
- Ruban beaujolais : 750 euros
- Sou des écoles laïques de Bagnols : 500 euros
- J'entraide pour un toit : 300 euros
- Tennis club de Bagnols : 200 euros
- Mines de liens : 300 euros
- L'aire aérée : 200 euros

Afin de favoriser la pratique locale d'activités culturelles et sportives, la mairie octroie aux jeunes Bagnolais et Bagnolaises de 18 ans maximum qui en font la demande avant le 30 octobre un chèque Loisirs Bagnolais de 18 euros maximum pour la pratique annuelle d'une activité culturelle ou sportive dans une association située sur le territoire de la Communauté de communes Beaujolais-Pierres dorées.

Pour 2021, le conseil municipal a attribué 684 euros au titre des chèques loisirs bagnolais, ils concernent :

- 38 jeunes de la commune
- dans 11 associations de la CCBPD.

## Modification simplifiée n°1 du PLU de Bagnols

Suite à la phase de mise à disposition et de consultation des personnes publiques notifiées, aucune opposition au projet n'a été formulée.

Le conseil municipal a approuvé cette modification qui va permettre un aménagement par phases de la 3e tranche du lotissement du Plan. Le projet va se poursuivre avec, en 2022, un appel à projets pour l'aménagement de ce terrain communal.

## Tarifs et modalités d'occupation des salles communales

Le conseil municipal a souhaité élargir les possibilités de location des salles communales. Ainsi, la salle des Deux Joseph pourra être louée par des habitants résidant hors de la commune. La salle des Marronniers pourra être louée, en plus des activités associatives, pour des activités « commerciales ». Le local associatif reste réservé aux associations.

### Salle des Deux Joseph

- Pour les habitants de la commune : du 1er mai au 30 septembre -> 300 euros ; du 1er octobre au 30 avril -> 400 euros ; caution : 1000 euros
- Pour les habitants hors commune : du 1er mai au 30 septembre -> 800 euros ; du 1er octobre au 30 avril : 900 euros ; caution : 1200 euros
- Association bagnolaise : 1 location gratuite par an ; au-delà : 150 euros (du 1er mai au 30 septembre) et 200 euros (du 1er octobre au 30 avril) ; caution : 1000 euros

### Salle des Marronniers

- Location gratuite pour les activités et les réunions des associations
- Possibilité de location pour un événement « commercial » ; forfait 90 euros ; caution 500 euros

Toutes les demandes de location et d'occupation de salles sont à effectuer auprès d'Anne LEROUX, [anne.leroux@bagnols.net](mailto:anne.leroux@bagnols.net) en mettant en copie le secrétariat de mairie : [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net)

## Subventions départementales

Dans le cadre du Partenariat Territorial 2021. Jean-François FADY, maire, a signé les conventions d'attribution de subventions en présence des conseillers départementaux pour le canton de Val d'Oingt, Martine PUBLIÉ et Christian VIVIER-MERLE.

- Remplacement des fenêtres des bâtiments communaux : 29 662 euros
- Aménagement de l'école : 11 650 euros
- Actions de sécurisation de l'espace public : 2 500 euros

Ces subventions, attribuées en 2021, seront à utiliser d'ici fin 2023. Elles viendront soutenir l'effort de la commune pour ces projets.

## **Fermeture du centre des Finances publiques de Chazay d'Azergues**

A compter du 1er janvier 2022, le service de gestion comptable (SGC) de Villefranche-sur-Saône assurera la gestion comptable des collectivités gérées jusqu'ici par la trésorerie de Chazay d'Azergues.

Pour les administrés, les services seront assurés :

- Pour les demandes les plus courantes, par la Maison du Rhône (MDR) de Val d'Oingt et France Services Maison du Rhône à Anse
- Pour les démarches concernant les impôts, par tél : 0809 401 401 (service gratuit) ou par messagerie
- Pour les démarches concernant les factures locales et les bons de secours, par le service de gestion comptable de Villefranche-sur-Saône par tél : 04 74 09 46 80 ou par messagerie

[Toutes les informations et contacts sont présentés dans l'affiche.](#)

La mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans ce changement.

## **Vigilance - Cambriolage**

La gendarmerie alerte sur une recrudescence des cambriolages dans les environs de Bagnols et appelle à la vigilance.

## **Pose des décorations de Noël**

Le village se prépare pour les fêtes de fin d'année. Les décorations lumineuses ont été posées par les agents et la nacelle de Chessy dans le cadre d'une convention de mutualisation entre les deux communes.

## **SYDER - Comité syndical du 30 novembre 2021**

Le comité syndical du SYDER s'est réuni le 30 novembre 2021 et Thierry TRONCY, adjoint, y a assisté en tant que délégué pour la commune. Le SYDER gère pour Bagnols la distribution d'électricité et l'éclairage public.

Le comité syndical a été l'occasion d'échanger sur les projets en cours ainsi que sur les points d'amélioration : coordination des travaux, rapidité d'intervention et les problématiques rencontrées par le SYDER : difficultés de recrutement, pénurie de matériaux, difficultés d'approvisionnement. Le prochain comité syndical se tiendra le 25 janvier 2022.

Informations sur le site du SYDER : [www.syder.fr](http://www.syder.fr)

## **Port du masque**

Le port du masque est obligatoire dans le Rhône et la Métropole de Lyon à l'intérieur de tous les établissements recevant du public et à l'extérieur dans les lieux qui ne permettent pas d'observer une distanciation physique. Il est obligatoire 50 mètres autour de l'école.

### Information - Office de tourisme du Beaujolais

Jean-Claude LAVOREL, propriétaire du château de Bagnols, a été élu à la présidence de l'office de tourisme du Beaujolais. Il succède à Jean-Baptiste MAISONNEUVE pour les trois années à venir.

Site de l'office de tourisme : [www.destination-beaujolais.com](http://www.destination-beaujolais.com)

### Concert de la chorale Jour de Fête

Concert de la chorale Jour de Fête le samedi 11 décembre 2021 à l'ancienne église du Bois d'Oingt à 17h00 et à 20h30

Concert organisé avec la chorale Le Tourdion de Brignais ; direction : Sebastian Halas

Places limitées, respect des règles de distanciation, passe sanitaire, masque obligatoire

[Plus d'infos dans l'affiche.](#)

### Rappel des événements à venir cette semaine :

- **Animation du 8 décembre à Bagnols**

Le Sou des écoles organise mercredi 8 décembre une animation conviviale dès 17h30 sur la place du village et devant la salle des Marronniers : vin chaud, chocolat chaud, lumignons du 8 décembre, etc.

Manifestation organisée dans le respect des gestes barrière (port du masque obligatoire et distanciation physique) et soumise à l'évolution des consignes sanitaires nationales.

- **ARAF**

L'Association des riverains de l'aérodrome de Frontenas (ARAF) tiendra son assemblée générale le samedi 11 décembre 2021 à 10 h salle Cherpin à Theizé. Informations sur [le site de l'association](#).